

AIDE MEMOIRE POUR DEFINIR UN TEXTE

On peut identifier un texte selon plusieurs critères

I. LE GENRE DU TEXTE :

1. On distingue quatre grandes catégories qui regroupent les différents genres :

- **le récit** : le roman, la nouvelle, le conte, la fable, l'épopée, le récit de voyage...
- **le théâtre** : la comédie, la tragédie, le drame, la farce...
- **la poésie** : les formes fixes (le sonnet, la ballade, le rondeau...), les formes libres (vers libres, poème en prose...).
- **la littérature d'idées** : l'essai, le dialogue argumentatif...

2. L'histoire littéraire a vu se constituer d'autres genres, notamment :

- **le biographique** ;
- **l'épistolaire** ;
- **l'apologue** ;
- **le portrait**...

II. LE TYPE DE TEXTE :

1. Le texte narratif :

- Le discours narratif rapporte un ou des événements et les situe dans le temps.
- Le discours narratif est marqué par le temps du récit, et notamment **le passé simple**, mais on peut aussi raconter au présent (de narration) et au passé composé.
- La narration est souvent caractérisée par des **repères chronologiques** : dates et autres indices temporels (alors, ce jour-là, ensuite, plus tard...).

2. Le texte descriptif :

- Le discours descriptif vise à nommer, caractériser, qualifier un objet quel qu'il soit : Etre, chose, paysage, société...

■ Ce discours est caractérisé par certains temps, comme l'**imparfait** descriptif dans un récit au passé (mais on peut aussi décrire au présent).

■ La description fait appel à des champs lexicaux, des adjectifs, des verbes d'état (*être, sembler...*) qui permettent de caractériser les objets. Elle peut être introduite par des verbes de perception (*voir, entendre...*) qui témoignent d'une **focalisation** particulière.

3. Le texte explicatif ou informatif :

■ Le discours explicatif cherche à analyser et à faire comprendre une idée, un processus (phénomène naturel, expérience scientifique...).

■ L'énonciateur s'adresse à un destinataire qui ne possède pas toutes les connaissances sur le sujet traité ; **il est faiblement impliqué**, d'où l'absence des indices personnels de l'énonciation.

■ L'explication comporte souvent :

- **une question** (explicite ou non), suivie d'une réponse qui donne l'explication ;
- des définitions mises en valeur par des présentatifs (c'est, il s'agit de...) ou par la typographie (italique, gras, souligné) ;
- des **connecteurs de logiques** introduisant l'explication (en effet, voici pourquoi...) ;
- des **termes spécialisés** qui peuvent être précisés, reformulés, répétés pour compléter les connaissances du destinataire ;
- des **comparaisons** ou des **schémas** permettant de visualiser l'explication.

4. Le texte argumentatif :

■ Le discours argumentatif cherche à démontrer, convaincre, persuader ou délibérer, en valorisant une ou plusieurs **opinions** (ou **thèses**).

■ Le discours argumentatif est caractérisé par :

- l'énoncé de jugements formulés, parfois confrontés dans le cadre d'une libération, notamment dans un essai ou un dialogue ;
- la présentation d'**arguments** et d'**exemples** ;
- un **raisonnement** articulé par des connecteurs logiques ;

- différents **procédés rhétoriques** destinés à persuader.